

## Extraits d'une lettre de Charles de Foucauld au père Guerin

Béni Abbés, 4 février 1902.

Mon vénéré et bien-aimé Père,

... Les œuvres nécessaires au bien des âmes de Béni Abbés sont, à ce qui paraît à votre indigne et humble enfant :

D'abord : 1° L'œuvre des esclaves, nombreux, maltraités à l'excès, presque sans religion (islamisme vague, plutôt de nom que de fait), haineux, désespérés, ayant pour ainsi dire tous les vices, surtout les vieux. Ils sont d'une part par l'état lamentable de leurs âmes les brebis les plus perdues, de l'autre par leur extrême misère matérielle très accessibles à la charité et j'espère dans une certaine mesure — petit à petit —, à la reconnaissance...

Pour les esclaves, j'ai une petite chambre où je les réunis et où ils trouvent toujours gîte, accueil, pain quotidien, amitié ; peu à peu je leur apprend à prier JÉSUS. Depuis le 15 janvier, jour que leur petite chambre a été terminée, j'en ai eu toutes les nuits à la Fraternité, par la grâce de Dieu... avec plus de vertu de ma part, plus d'intelligence, et plus de ressources on les grouperait encore bien mieux ! Je vois parfois vingt esclaves par jour.

Il y a ici énormément d'esclaves, bien plus encore au Touat... Le petit esclave que JÉSUS a délivré récemment, Joseph du Sacré-Cœur, partira, je pense, le 18 février d'ici pour Maison-Carrée... Il a été esclave successivement au Tidikelt, au Touat, et dans la Saoura : il donnera à vos pères de Maison-Carrée tous les renseignements désirables sur l'esclavage dans ces régions.

Ayez la bonté de me donner une ligne de conduite pour les esclaves. Jusqu'à nouvel ordre, voici ce que je fais : loin de leur prêcher la fuite ni la révolte, je leur prêche la patience et de rester où ils sont, leur disant qu'avec le temps Dieu leur donnera le soulagement et la liberté, qu'il les soulagera d'autant plus vite qu'ils le serviront mieux, qu'ils cherchent « Dieu et la justice et que tout le reste leur sera donné par surcroît<sup>1</sup> ». Mais en même temps je ne cache pas à mes amis français que cet esclavage est une injustice, une immoralité monstrueuse et qu'il est de leur devoir de faire leur possible pour le supprimer... À Madagascar, le général Galliéni a d'un trait de plume, en un jour, supprimé l'esclavage, alors que certains Malgaches possédaient huit cents esclaves et qu'il se tenait des marchés d'esclaves nombreux : les officiers ici et dans les postes voisins (Taghit, etc.) sont tous unanimes à désirer l'abolition de l'esclavage, l'affranchissement, mais il faudrait que l'ordre leur en soit donné de haut ; car c'est par ordre du général Risbourg, ordre confirmé par le colonel Billet<sup>2</sup>, que l'esclavage est maintenu : ils ont déclaré hautement en entrant dans le pays qu'il ne serait rien changé à l'état des esclaves. Bien plus, un officier de Bureaux arabes auprès de qui un pauvre esclave des marabouts de Kerzaz s'était réfugié a été forcé par ordre formel du général Risbourg de le rendre à ces marabouts qui l'avaient réclamé au dit général : avec de tels précédents, les Bureaux arabes, malgré leurs désirs d'affranchissement et de justice, n'osent agir sans ordre...

Je remets la chose entre vos mains : remettez-la, si vous le voulez, entre celles de Mgr Livinhac qui, ayant, je pense, dans un mois ou cinq semaines, Joseph du Sacré-Cœur à Maison-Carrée, pourra avoir par lui tous les renseignements les plus complets sur le nombre et la condition des esclaves... S'il y a lieu de faire des démarches, de faire faire des interpellations à la Chambre ou au Sénat par des députés ou sénateurs catholiques, Mgr

---

<sup>1</sup> Mt 6, 33.

<sup>2</sup> Au sujet des officiers cités ici, voir Cahiers, n° 10, p 24-27 né en 1838, le général Risbourg, inspecteur de gendarmerie, devait, à la tête de la division d'Oran, participer à la conquête des oasis et occuper Béni Abbés, le 1er mars 1901, avec le colonel Billet alors commandant Aïn Serra, puis Igli et Taghit. Le premier mourut à Vannes en 1925. Le second, né en 1849 avait servi en Tunisie. Nommé à Batna en 1906, il est soumis à une enquête pour sa rigueur et est mis à la retraite en 1908. Rappelé en 1914, il fut rayé des contrôles en 1915.

Livinhac et vous me ferez faire ce qu'il faudra... D'un côté nous ne sommes pas chargés de gouverner, mais de l'autre nous sommes chargés « d'aimer le prochain comme nous-mêmes », de « faire pour les autres ce que nous voudrions qu'on fit pour nous », et par conséquent de prendre les moyens nécessaires pour soulager ces infortunés : « ce que nous faisons pour eux, nous le faisons pour JÉSUS... ce que nous négligeons de faire pour eux, c'est pour JÉSUS que nous négligeons de le faire»... D'ailleurs nous n'avons pas le droit d'être des chiens muets et des sentinelles muettes : il nous faut crier quand nous voyons le mal, et dire hautement : «Ce n'est pas permis<sup>3</sup>», et «Malheur à vous, hypocrites<sup>4</sup> ! ».

Dirigez-moi, bien-aimé et très vénéré Père, et dites-moi ce que j'ai à faire dans cette question des esclaves<sup>5</sup>... Il me semble qu'il ne faut jamais prendre notre parti du mal mais le combattre de toutes nos forces.

Je me mets humblement à vos pieds et vous supplie de bénir votre très humble, très reconnaissant et très indigne enfant qui vous vénère et vous aime filialement dans le Sacré CŒUR de Notre bien-aimé JÉSUS.

FR. CHARLES DE JÉSUS.

---

<sup>3</sup> Mt 14, 4.

<sup>4</sup> Mt 23, 13. Le numéro 30 des Cahiers d'avril 1953 cite les lettres 17 à 23.

<sup>5</sup> Dom Martin et Mgr Bonnet, que le Père de Foucauld a informés, lui conseillent la prudence (Trappe, 16 et 23 janvier).